



WIAME VRD

INDUSTRIES

DEMANDE D'ACCEPTATION PRÉALABLE – EXTERNE

EN.IND.02

Rev02 10/04/2024

Page 1/1

N°DAP :

Valable du

au

(Cadre réservé à la plateforme)

1. Producteur du déchet (propriétaire/maître d'ouvrage)

Raison sociale :

Personne à contacter :

N°SIRET :

Tél :

Adresse :

Mail :

2. Intermédiaire/demandeur

Raison sociale :

Personne à contacter :

N°SIRET :

Tél :

Adresse :

Mail :

3. Transporteur du déchet

Raison sociale :

Personne à contacter :

N°SIRET :

Tél :

Adresse :

Mail :

4. Informations sur le chantier

N° du chantier :

Date de la première livraison :

Adresse précise :

Durée de chantier :

5. Identification du matériau

☐ Béton de démolition, blocs

Uniquement des déchets de construction et de démolition

Code déchets : 17 01 01 Béton

☐ Mélanges bitumineux ne contenant pas de goudron ni amiante : croûtes, fraisats, enrobés

Code déchets : 17 03 02 Mélanges bitumineux autres que ceux visés à la rubrique 17 03 01

☐ Terres inertes (ne contenant pas de substances dangereuses)

Code déchets : 17 05 04 (terres et cailloux issus du BTP) ou 20 02 02 (terres et pierres issus de déchets municipaux)

☐ Autres préciser (tuiles/céramiques ; briques ; etc) :

Code déchets : 17 01 02 Briques, 17 01 03 Tuiles et céramiques, 17 01 07 Mélanges de béton, tuiles et céramiques ne contenant pas de substances dangereuses

Quantité estimée (en t) :

Quantité estimée (en t) :

Quantité estimée (en t) :

Quantité estimée (en t) :

Analyses réglementaires fournies :

☐ Oui ☐ Non☒ Obligatoire : joindre le diagnostic ou analyses confirmant l'absence de pollution.☐ Terres issues d'un site potentiellement contaminé.☐ Volume de terres supérieur à 500m3.☐ Terres issues d'un chantier à proximité d'une activité industrielle.

Si vous cochez l'une des cases précédentes, vous devez joindre le diagnostic de sol ou analyses de pollution selon les critères de l'annexe II de l'arrêté du 12/12/2014.

Analyses réglementaires fournies :

☐ Oui ☐ Non

6. Engagements du demandeur/producteur

- Le chantier n'est pas connu comme potentiellement pollué ;
- Les déchets ne contiennent aucune substance dangereuse ;
- Les déchets sont conformes à la typologie mentionnée à cette demande ;
- Les déchets ne seront ni dilués ni mélangés à d'autres produits ;
- Le transport des déchets est réalisé conformément à la réglementation et aux conditions de sécurité en vigueur.

Cachet et signature
Date

Producteur

Demandeur

Acceptation du déchet (cadre réservé à la plateforme)

Déchet (béton de démolition, blocs) admissible :

☐ Oui ☐ Non

Déchet (mélanges bitumineux ne contenant pas de goudron, ni amiante) admissible :

☐ Oui ☐ Non

Déchet (terres inertes) admissible :

☐ Oui ☐ Non

Déchet (mentionné en autres) admissible :

☐ Oui ☐ Non

Signature et cachet :

Date :